

nouvelles



CSN

7 NOVEMBRE
1997

NUMÉRO
432

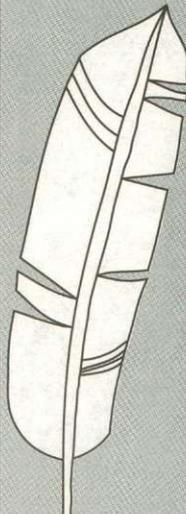
Un pont d'or bleu, mais pour qui



Page 3

Changement d'allégeance syndicale
La CSN fait de larges gains
dans le secteur public
Page 16

Le hasard, dites-vous?



Michel
Rioux

BILLET

Quand on vous dira que le hasard fait bien les choses, commencez à vous méfier.

D'abord, le hasard n'existe pas. Ce qui, il faut bien l'admettre, vient souvent compliquer la situation. Il est en effet tellement plus simple de régler une énigme à laquelle on n'arrive pas à trouver une explication en proclamant: C'est le hasard!

Mais comme le hasard n'existe que pour ceux qui refusent d'aller au fond des choses, il faut faire l'effort de chercher ailleurs l'explication attendue.

Par exemple, si le hasard existait vraiment, c'est proprement abasourdi que le quidam aurait dû se retrouver ce mercredi 22 octobre. À plus de dix jours pourtant de l'Halloween, alors que sourdent de terre tous les revenants qu'on espérait à jamais disparus.

Mais comme le hasard n'existe pas, force nous est de tenter de comprendre pourquoi, ce 22 octobre, Raymond Malenfant s'est retrouvé à la une du *Journal de Montréal*, en page 3 de *La Presse*, interviewé à Radio-Canada par l'ineffable René Homier-Roy à *C'est bien meilleur le matin*, et à CKAC par le subtil Paul Arcand, par Jean-Luc Mongrain et combien d'autres avant que TQS ne lui fasse (heureusement) passer un mauvais quart d'heure à *La fin du monde est à sept heures*.

Mais comme le hasard n'existe pas, il faut trouver une autre explication à la présence, cette même journée, d'un autre revenant, Robert Campeau à qui, pendant une heure complète, la télévision de Radio-Canada a fait toute la place. Avec reprise deux jours plus tard, s'il vous plaît.

De la race des bâtisseurs, ces messieurs à qui aucun honneur patronal n'aura manqué! Campeau, au tu et à toi avec Pierre Elliott Trudeau. Malenfant, médaillé le même soir au Château Frontenac par Lee Iaccoca, Marcel Aubut et Max Gros-Louis.

Mais des bâtis-

seurs qu'on a «traités comme des voleurs», déplore encore aujourd'hui la famille Malenfant. Car les bâtisseurs, ces assistés gouvernementaux de haut niveau, ne sont pas tenus aux mêmes responsabilités que les assistés sociaux. Ils peuvent frauder l'impôt, empocher les subventions sans respecter leurs engagements, ne pas payer leurs taxes municipales, mettre en faillite leurs sous-contractants.

Au pays du Québec, on a peut-être les héros que l'on peut. Ceux qu'on mérite aussi, peut-être. Mais un peu beaucoup aussi ceux qu'on nous impose.

Pendant que Raymond Malenfant retape le Vicomte, un motel de passe de Laval, Robert Campeau habite un vrai château à Saint-Gilgen, en Autriche. Les victimes laissées sur le carreau? *Irrelevant, sir!*

Est-ce encore lui, ce hasard qui remet en circulation ce Raymond Villeneuve, dont on dit qu'il serait l'un des Québécois à faire le plus parler de lui dans le *Rest of Canada*?

Dans son cas, et depuis fort longtemps, c'est tous les jours l'Halloween. Sa dernière trouvaille, c'est l'apologie du marteau en tant qu'arme révolutionnaire: pour assommer les sentinelles, pour neutraliser des partitionnistes trop entêtés d'un bon coup entre les omoplates, pour arracher des fils... Tout cela raconté dans un journal dont l'épreuve avant impression est sans l'ombre d'un doute lue ailleurs, plus précisément dans l'une de ces officines outaouaises où s'agitent, dans l'obscurité, les préposés aux basses oeuvres contre le Québec.

Contrairement à ce que la charité chrétienne pourrait nous suggérer, ce monsieur est loin d'être marteau. Et comme le hasard n'existe pas, il faut bien se demander pourquoi remontent à la surface médiatique ces épouvantails, qui sèment bien plus d'inquiétude dans les campagnes québécoises que dans les plaines de l'Ouest.



nouvelles CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 23,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec.

Coordination
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux

Conception graphique
Jean Gladu

Mise en page informatique
Jean Gladu
Jean-Pierre Paré

Rédaction
Michel Crête
Roger Deslauriers
Louis-Serge Houle
Thérèse Jean
Maroussia Kishka
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux
Claude St-Georges

Photographe
Alain Chagnon

Caricaturiste
Boris

Soutien technique
Lyne Beaulieu
Impression
Les syndicats CSN de
L'Imprimerie L'Éclaireur
de Beauceville.

Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus:
(514) 598-2233
1601 ave. de Lorimier, Montréal, Qc H2K 4M5

Les syndicats ont l'autorisation
(et notre encouragement)
de reproduire le contenu de
nouvelles CSN dans leur journal.



Un pont d'or bleu, mais pour qui?

Luc Latraverse

Pourquoi Nouvelles CSN soulève-t-il maintenant la question de l'eau? Parce que cette question intéresse les membres de la CSN; d'abord comme citoyennes et citoyens, et ensuite comme travailleuses et travailleurs syndiqués. D'une part, malgré les démentis ministériels et le repli apparent du maire de Montréal, Pierre Bourque, la question de l'eau, plus particulièrement de la privatisation et de la commercialisation de son exploitation, continue de cheminer dans les nappes souterraines des officines, des lobbies et des bureaux d'ingénieurs et de firmes multinationales qui convoitent les retombées lucratives que sa raréfaction fait de plus en plus miroiter. D'autre part, parce qu'en annonçant un moratoire sur les grandes réformes qui ont agité ses deux premières années d'exercice du pouvoir, le premier ministre Bouchard, à la veille des élections, compte éviter le débat public sur cette question majeure en tenant un Symposium sur l'eau, en décembre, organisé par l'Institut national de la recherche scientifique (INRS-EAU). La CSN, sur la recommandation du Collectif sur l'environnement, a mis sur pied un comité de l'eau et a décidé de joindre la Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau, EAU-SECOURS, puis de réclamer la tenue d'un véritable débat public.

La question de l'eau pose des choix troublants et déterminants dans le présent, mais encore plus incontournables et compromettants pour les générations qui viennent. Elles ne nous pardonneront pas d'avoir négligé ces choix. Ce qui frappe, quand on aborde ce dossier et l'importance qui lui a été accordée dans le passé, c'est de constater à quel point il faut une crise pour qu'on s'y attarde, comme ce fut le cas lors des déluges et des inondations de terrains au Saguenay—Lac-

Saint-Jean, ou lorsque les eaux sont contaminées, ou que les puits sont à sec, ou menacés de le devenir.

Dans la presque totalité de ces situations, le problème est d'ailleurs perçu comme une affaire sectorielle (agricole, pêche), locale ou régionale. Les seules questions relatives à l'exploitation de l'eau qui ont suscité des débats plus larges furent la nationalisation des compagnies d'électricité et, tout récemment, les projets de harnacher des cours d'eau,

ainsi que la pollution du Saint-Laurent et de ses affluents. Entretemps, on a pourtant laissé ce fleuve, l'artère vitale de presque tous nos écosystèmes, se faire balkaniser en tronçons isolés par des barrages comme Beauharnois et par cette aberration qu'est la Voie maritime, où seules les moules zébrées semblent désormais pouvoir se frayer un chemin.

On est d'autre part rendus au point où de simples citoyens qui veulent défendre leurs intérêts et ceux de la collectivité

contre ceux qui convoitent cette ressource doivent, comme c'est le cas à Franklin, déboursier 45 000 \$ de leur poche pour contester les arguments pour le moins douteux d'experts à la solde d'une compagnie d'embouteillage d'eau devant la Commission de protection du territoire agricole du Québec. Les firmes de «lobbyistes» et de relations publiques comme National, à laquelle vient de se joindre Ghislain Dufour, ex-pdg du Conseil du patronat, sont omniprésentes dans le dossier où elles conseillent ces groupes d'intérêts qui ont un regard pour le moins teinté de convoitise sur l'exploitation de l'or bleu, pour les aider à diluer les résistances de la population.

Une source de conflit plus grande que le pétrole

S'il y a eu des guerres du pétrole, celle du Golfe notamment, que dire du potentiel belliqueux que peut susciter la convoitise de l'eau. On en dénombre actuellement 52 de fait et quelque 300 potentielles, pour cause de fleuves transfrontaliers ou de nappes phréatiques communes. Plus d'un milliard d'êtres humains n'ont pas l'eau suffisante pour subvenir à leurs besoins élémentaires et 10 millions d'habitants meurent chaque année des effets de la pénurie ou de la mauvaise qualité de l'eau potable. Les prévisions conservatrices estiment que d'ici 25 ans, notamment si l'effet de serre continue à s'aggraver, près des deux tiers des régions du globe consommeront plus d'eau que son renouvellement naturel, selon l'Organisation météorologique mondiale.

On passe presque pour un hurluberlu lorsqu'on soulève la question de la raréfaction de l'eau douce au Québec. Ne sommes-nous pas le paradis privilégié où cette ressource abonde? Nous en possédons plus que la moyenne mondiale par habitant et 13 fois plus qu'aux États-Unis. Tant mieux si, un jour, nous pourrions partager l'abondance d'une res-

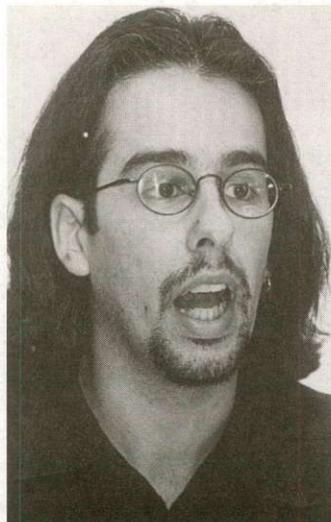
La privatisation et la commercialisation

source aussi vitale, sur une base humanitaire fondée sur la justice et l'équité. Mais entre-temps, il faut s'assurer que ce ne sont pas des intermédiaires peu scrupuleux, plus soucieux de profits que de répartition, qui se chargeront d'être nos porteurs d'eau. C'est le moment où nous nous devons d'assumer avec dignité ce rôle qu'on nous a souvent assigné pour nous ridiculiser.

Les besoins des Américains d'assouvir leur soif, de profits en tout cas, doivent être pris très au sérieux, bien qu'en cette matière, les Français et les Britanniques aient une longueur d'avance. Pas besoin d'avoir la tête à Papineau pour imaginer que dans ce contexte, il y a une occasion de faire de l'argent comme de l'eau!

Si nous ne sommes pas vite en affaires, dit-on, que dire des Britanniques qui, sous la férule de M^{me} Thatcher, se sont laissés convaincre que c'était une bonne affaire de confier leur approvisionnement en eau à l'entreprise privée! Non seulement les compagnies qui ont sauté sur le réservoir ont-elles réalisé des profits de sept milliards de dollars (US) depuis, mais les contribuables ont été obligés de leur payer une somme nette de 9,5 milliards de dollars. Hélas, la sécheresse de l'été dernier a fait perdre son sens de l'humour au bon peuple britannique. Après des hausses de tarifs diluviennes pour une eau de moins bonne qualité, le nouveau premier ministre Tony Blair a dû prélever une taxe spéciale sur les profits de ces entreprises. Entretemps, malgré son «efficacité légendaire», l'entreprise privée n'a pas réussi à colmater les fuites du réseau d'aqueduc de Londres, qui perd 38 pour cent de son débit.

«Suite à la privatisation de 1989, le nombre d'interruptions de service pour cause de non-paiement a augmenté dramatiquement. En une seule année, de 1991 à 1992, le nombre de ménages ayant goûté à cette médecine a triplé, passant de 7273 à 21 586. La qualité de l'eau a également souffert de la privatisation. Le nombre de cas de dysenterie, une maladie ayant généralement pour cause la consommation d'eau conta-



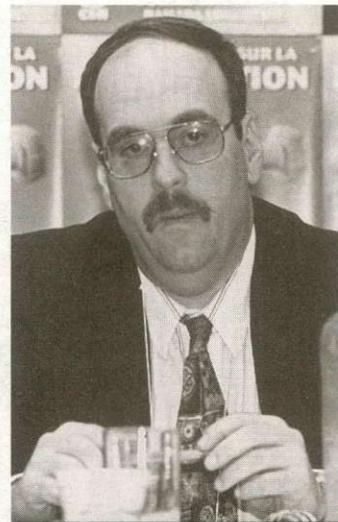
François Patenaude

minée, est passé de 2 756 en 1990 à 9 935 en 1991, soit un nombre environ quatre fois plus élevé de cas,» rapporte François Patenaude, politicologue à l'UQAM et militant d'EAU-SECOURS.

Au Québec: des ratés

Les trois géants français de l'eau, la Générale des Eaux, la Lyonnaise des eaux et Bouygues, sont déjà bien implantés dans le domaine de la gestion de l'eau au Québec. Déjà, 13 pour cent des usines d'épuration des eaux usées du Québec sont sous gestion privée; 77 pour cent de ces usines sont des filiales des trois grandes sociétés françaises de l'eau. Les municipalités de Varennes, Victoriaville, Magog et Saint-Hyacinthe ont remunicipalisé leur usine d'épuration des eaux après de mauvaises expériences avec le secteur privé. Le ministère des Affaires municipales du Québec justifiait la privatisation des aqueducs par l'argument selon lequel «les firmes de génie conseil et de construction vivent présentement des temps difficiles».

Denis Marcoux, vice-président responsable du dossier privatisation à la Fédération des employé-es de services publics, affirme: «Selon nous, la



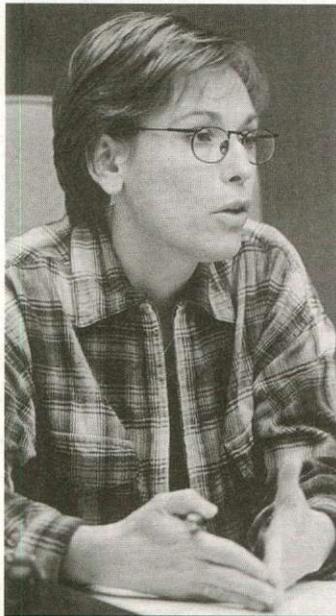
Denis Marcoux

seule façon de maintenir la qualité des services, c'est d'en conserver le caractère public. De plus, il est capital de sauvegarder notre patrimoine, notamment l'expertise technologique qui est reliée à son développement, plutôt que de céder tout cela à l'entreprise privée. C'est pourquoi tous nos syndicats se sont engagés à faire le portrait de tous les projets de privatisation dans leurs municipalités pour nous permettre de dégager un plan d'action afin de les contrer.»

Une analyse comptable des états financiers de SNC-Lavalin effectuée par la Chaire d'études socio-économique de l'UQAM démontre que de 1991 à 1995, le bénéfice net a augmenté de 650 pour cent, passant de quatre millions à 31 millions de dollars. Au cours des dix dernières années, le taux d'imposition effectif de l'entreprise n'a été que de 20 pour cent, alors que des bénéfices avant impôt de 221 millions de dollars ont été réalisés.

La menace persiste malgré les propos rassurants

Après avoir lancé l'idée de privatiser les réseaux d'eau potable, nos politiciens, maires et ministres ont reconnu, suite à la réprobation de l'opinion publique, s'être emportés pour une idée mal analysée et se sont défendus d'entretenir la volonté de poursuivre dans cette direction.



Mireille Bénéard

Mireille Bénéard, vice-présidente du Conseil central du Montréal métropolitain, affirme que «c'est l'opposition des

syndicats, CSN et FTQ, et du RCM ainsi que des groupes communautaires qui ont formé la Coalition montréalaise d'EAU-SECOURS, il y a un an et demi, qui a fait reculer le maire Pierre Bourque dans sa tentative de privatiser l'eau à Montréal, d'installer des compteurs et de céder d'autres services à l'entreprise privée. Il a reculé, mais en apparence seulement», s'empresse-t-elle de préciser.

Louise Vandelac, de la Coalition nationale EAU-SECOURS, va plus loin: «Malgré cela, de nombreux indices laissent à penser que des projets d'exploitation commerciale des réseaux d'eau potable et usée, ainsi que des projets d'exploitation et d'exportation commerciale des eaux souterraines et de surface, continuent de cheminer. La question est suffisamment importante pour qu'elle relève désormais du cabinet du premier ministre et qu'on tente de mettre à l'écart le ministère de l'Environnement au profit de ministères à vocation économique. Le Conseil national du Parti Québécois a adopté une résolution exigeant un débat public large sur l'eau. Faisant fi de cela, souligne-t-elle, le gou-



Le collectif environnement de la CSN, à l'écoute de Louise Vandelac, de la Coalition nationale EAU-SECOURS

vernement vient d'annoncer la tenue d'un Symposium au début de décembre, dont l'INRS-EAU, qui en est le maître d'oeuvre, affirme qu'il s'agira d'un débat public. Or, le coût de l'inscription s'élève à 250 \$ par individu.»

Dans le préambule du document de référence, le premier ministre Bouchard semble résumer le débat aux questions suivantes: peut-on exporter de très grandes quantités d'eau aux pays qui en ont besoin? Faut-il modifier en profondeur le cadre de gestion des services d'eau? Sur le plan économique, y aurait-il un intérêt à laisser au secteur privé la propriété et la gestion des infrastructures? Le contribuable y

trouverait-il son profit?

Cela est très loin des questions que tout le monde se pose relativement à l'eau. La qualité, le coût, la disponibilité et l'accessibilité préoccupent les gens au premier chef, alors qu'ils ont déjà signifié leurs réserves sur les voies proposées par le premier ministre. «Il faut s'assurer qu'il y aura un vrai débat public de fond et qu'on ne nous passe pas l'eau en douce, quand on a déjà tenu une élection quasi-référendaire pour s'approprier la gestion des ressources hydroélectriques,» conclut Marc Laviolette, responsable du dossier à l'exécutif de la CSN.

À propos de l'eau

Seulement cinq pour cent de l'eau de la planète est douce. Celle-ci est concentrée à 99,8 pour cent dans les calottes glaciaires et dans les nappes souterraines. Le Québec possède sur son territoire 3 pour cent de l'eau douce renouvelable du globe, ce qui représente 135 000 m³ par habitant par année, huit fois plus que le volume moyen par habitant de la planète et 13 fois plus que celui des Américains. Cependant, 56 pour cent de notre eau douce se retrouve dans les bassins qui se

déversent dans les baies de James, d'Hudson et d'Ungava. Ce qui laisse 44 pour cent pour le bassin du Saint-Laurent, dont une bonne portion de l'eau est salée.

Nous utilisons 0,5 pour cent de l'eau douce disponible au Québec comparativement à 18,9 pour cent aux États-Unis. Pas moins de 80 pour cent de la population québécoise s'approvisionne à partir des eaux de surface. L'approvisionnement à partir des eaux souterraines équivaut à trois pour cent de la

recharge annuelle, destiné principalement à l'usage domestique (54 pour cent), les piscicultures (23 pour cent) et l'agriculture (16 pour cent), l'embouteillage commercial ne prélevant que 0,8 pour cent du volume. Au plan de l'usage domestique, 35 pour cent de l'eau est drainée par les toilettes, 29 pour cent par les douches, 18 pour cent par la lessive, 13 pour cent pour la vaisselle et la cuisine et cinq pour cent pour d'autres usages.



L'embouteillage commercial de l'eau ne touche que 0,8% de notre utilisation des eaux souterraines.

Alcoolisme et toxicomanies

Il faut s'en occuper

La CSN est associée à la Semaine de la prévention de la toxicomanie qui se tiendra du 16 au 22 novembre et dont le thème est: «*Mêle-toi de tes affaires! Ose en parler*».

Claude Saint-Georges



Malgré la constatation que l'alcoolisme et autres toxicomanies créent chez les individus des problèmes qui ont des liens avec leur travail, l'action syndicale en matière de prévention de la toxicomanie est peu développée. Pourtant, les phénomènes liés à la consommation abusive sont bien connus: solitude, absentéisme, détresse psychologique, exclusion sociale, perte d'intérêt au travail, chômage...

Il est reconnu que les milieux de travail influencent les choix et les comportements face à la consommation d'alcool et de drogues.

Selon Richard Lapointe, du service de la formation de la CSN, l'action syndicale, que ce soit en vue de la prévention, de l'entraide ou de l'accès au traitement, peut être efficace dans le milieu de travail. «*C'est souvent dans le milieu de travail que la personne qui souffre de dépendance à l'alcool, aux médicaments ou aux diverses drogues rencontre une personne aidante qui peut l'accompagner dans la recherche d'une solution à ses difficultés*», soutient-il.

L'État se désengage

L'abus d'alcool, de drogues illicites et de médicaments psychotropes connaît une aggravation au Québec, comme le démontrent les plus récentes études. Au même moment, l'État québécois se désengage de la lutte à la toxicomanie. L'absence de soutien du ministère de la Santé et des Services sociaux est une frustration constante pour les organismes,

les institutions et les individus qui luttent contre les problèmes liés à la consommation d'alcool et autres psychotropes.

L'Enquête Santé-Québec a démontré que 13 pour cent de la population âgée de 15 ans et plus présentent un risque élevé de problèmes d'alcool. Comparativement à la population en général, les personnes qui éprouvent des problèmes à cause de leur consommation d'alcool manifestent plus de détresse psychologique. Elles présentent deux fois plus d'idéation suicidaire. Elles ont tenté quatre fois plus souvent de se suicider. Elles éprouvent deux fois plus de problèmes familiaux et elles ont deux fois plus de problèmes au travail. Elles ont deux fois plus de problèmes avec la police et elles commettent 2,5 fois plus d'infractions au volant.

La proportion d'adultes québécois qui consomment des drogues illicites est estimée à 13 pour cent par Santé Québec. Chez les jeunes de 15 à 24 ans, la proportion passe à 25 pour cent.

Deux milliards \$

L'augmentation de la variété et de la quantité des drogues illicites sur le marché, associée à la diminution des prix, a favorisé une baisse de l'âge des premières expérimentations, y compris pour ce qui est des drogues dures comme la cocaïne et l'héroïne. Le tiers des jeunes de la rue de Montréal ont expérimenté des drogues injectables. Aujourd'hui, on estime que près de 20 pour cent des usagers de seringues sont séropositifs, alors qu'en 1989, la séropositivité parmi ce groupe était de 6,9 pour cent.

Une étude réalisée pour le Comité permanent de lutte à la toxicomanie a estimé que les coûts reliés à l'usage de l'alcool et des drogues au Québec étaient de deux milliards en 1992.

Les compressions budgétaires n'ont pas épargné les services de prévention et de réadaptation en toxicomanie. C'est ainsi que dans la région de Montréal, les établissements spécialisés en alcoolisme et toxicomanie disposent d'un budget inférieur de 8 pour cent à celui de 1992.

Bien que la toxicomanie soit reconnue dans tous les milieux comme un problème social prioritaire, le ministère de la Santé et des Services sociaux n'a toujours pas de plan d'action en ce domaine.

Une approche syndicale prometteuse

En association avec le Centre Saint-Pierre de Montréal, le service de la formation de la CSN a produit un guide pour militantes et militants qui veulent aider leurs collègues de travail en difficulté.

En se formant à l'action bénévole, ces personnes permettent aux syndicats de s'ouvrir à un nouveau champ d'intervention.

Le guide a été utilisé pour la première fois en octobre au Conseil central du Montréal-Métropolitain pour la formation de 13 militantes et militants. Cette formation sera dorénavant offerte deux fois par année par le conseil central.

Devant la montée des problèmes de santé mentale et de toxicomanie dans les milieux de travail, les entreprises ont favorisé la mise en place de



Un modèle

en Abitibi-Témiscamingue-Ungava

Le Conseil central de l'Abitibi-Témiscamingue-Ungava poursuit depuis trois ans une expérience d'entraide qui est en passe de devenir un modèle au sein de la CSN. Gaétan Fournier (debout, à droite) est le pivot du projet PEPS, le réseau d'entraide du conseil central. On le voit parmi un groupe de 20 militantes et militants qui ont suivi une formation sur l'alcoolisme et la toxicomanie le 3 octobre. Dans le cadre du projet PEPS, un bottin de ressources à l'usage des syndicats a été publié; des ententes de collaboration ont été conclues avec des établissements, des organismes communautaires et des professionnels de la région; des sessions de formation pour les responsables de syndicats se tiennent à raison de deux par année. Gaétan Fournier agit également comme personne-ressource auprès de syndicats aux prises avec des difficultés particulières en relation avec la toxicomanie ou l'épuisement professionnel. Ce projet PEPS bénéficie d'une subvention de Centraide.

programmes d'aide aux employés (PAE) qui permettent aux travailleuses et travailleurs d'avoir accès à des conseillers professionnels. Dans les PAE, les problèmes sont vus comme des difficultés personnelles qui commandent des solutions individuelles.

Un réseau d'entraide syndical intervient là où le PAE atteint sa limite, soit au niveau du soutien naturel de l'entourage. Le réseau permet de faire des liens avec les conditions de travail qui sont à l'origine de problèmes de santé mentale et de toxicomanie et ainsi amorcer une action préventive.

Naturel et syndical

Suzanne Barbeau, l'auteure du guide, est travailleuse sociale et formatrice en intervention psychosociale au Centre Saint-Pierre. Elle est convaincue que l'entraide est un geste humain fondamental et naturel qui fait partie de l'essence même du syndicalisme.

«Au travers de la crise structurelle, où nous voyons que tout éclate autour de nous, il faut redécouvrir nos valeurs pour donner un sens actuel à la soli-



Suzanne Barbeau

darité. Tout ça appelle à un grand brassage de notre vision de l'action syndicale», précise-t-elle.

«Par exemple, être confronté à la violence de mises à pied massives dans une entreprise ou un établissement public constitue une expérience vécue en commun par un groupe de travailleuses et de travailleurs. Il y a de fortes chances que ces personnes partagent à divers degrés des sentiments de perte, de révolte, d'impuissance, voire de culpabilité. Or, nous ne sommes pas suffisamment conscients que nous avons dans le syndi-

cat des ressources individuelles et collectives pour affronter cette adversité. La session de formation vise justement à s'outiller dans ce sens», explique Suzanne Barbeau.

La qualité de vie au travail

Herman Deblois, du Syndicat des travailleuses et travailleurs des Épiciers unis Métro-Richelieu, voit dans l'organisation de réseaux d'entraide un espoir de renouveau pour le syndicalisme. À ses yeux, les congrès de la CSN qui ont adopté des positions visant à inciter les syndicats à s'impliquer dans l'organisation du travail ont fait un choix qui s'imposait, puisque cette orientation a pour but de faire reconnaître le syndicat comme interlocuteur légitime dans les processus de changement au sein des entreprises.

«Il y a cependant une dimension qui a été négligée; c'est le souci de protéger la qualité de vie et le bien-être des membres au sein d'une entreprise qui entre dans une phase de grand bouleversement. On ne peut nier que la réorganisation des

entreprises et des institutions publiques crée des traumatismes. L'augmentation des problèmes de santé mentale et de toxicomanie est certainement un symptôme d'une qualité de vie au travail qui se dégrade.»

Selon Herman Deblois, le conseil central, en formant des militantes et des militants à la relation d'aide et en créant un réseau d'entraide dans la région, vient combler une lacune importante.

Pour obtenir de l'information et des références ou encore pour obtenir de l'aide concernant la consommation d'alcool, de drogues ou de médicaments, on peut communiquer avec l'organisme **Drogue: aide et référence** au **1-800-265-2626** ou au **(514) 527-2626.**

Jumeaux pour un jour, amis pour toujours

La meilleure façon de renverser les préjugés envers les immigrants, c'est de les côtoyer.

Lucie Laurin

Par ce beau samedi d'automne, les «jumeaux» Guy et Enrique déambulaient rue Saint-Denis. «Ne me dis pas que je vais être obligé de t'endurer jusqu'à ce soir!» disait l'un en riant, tandis que l'autre se plaignait de devoir encore une fois laver la vaisselle après avoir peiné pour lui préparer un bon souper. Manifestement, les «jumeaux» étaient devenus une solide paire d'amis.

Fraîchement débarqué du Chili en octobre 1994, Enrique Correa avait cherché un moyen rapide de s'intégrer. «Vivre dans un ghetto ne m'intéressait pas, explique-t-il. Je ne voulais pas non plus habiter ici avec la tête au Chili. J'avais l'intention d'entreprendre des études en psychopédagogie à l'Université de Montréal en janvier 1995. Je ne parlais pas un mot de français et je ne connaissais pas la société québécoise. J'avais un an pour me préparer.»

Enrique Correa avait un bon emploi, au Chili. Il enseignait la biologie et la chimie au secondaire et venait tout juste d'être nommé directeur de département quand, après cinq ans, la réponse positive à sa demande d'immigration au Québec lui était enfin parvenue. Il avait choisi le Québec pour une certaine parenté émotive, des racines semblables entre les Chiliens et les Québécois, ce peuple latin d'Amérique du Nord.

Il n'avait pas hésité longtemps. «J'avais 35 ans, encore beaucoup de temps devant moi. Je voulais connaître autre chose», dit-il. Il avait tout quitté pour recommencer à neuf ici.

Il s'était adressé au groupe PROMIS (Promotion, multiculturalisme, intégration, société nouvelle), qui lui avait parlé d'un programme de jumelage interculturel. Après une série d'entrevues, le groupe lui avait proposé de rencontrer Guy Lamb.

Le monde à l'envers

Guy Lamb venait d'avoir



Enrique Correa

quarante ans. Il vivait seul, n'avait pas d'enfant, avait un travail passionnant, gagnait honorablement sa vie. Il se considérait choyé et voulait être utile à la société. C'est ce qui l'avait amené à se proposer pour un jumelage.

«À titre de jumeau qui accueille, j'aurais dû, selon le préjugé courant, être celui qui se porte au secours, l'incarnation

de la générosité. C'est le contraire qui s'est passé. Enrique est beaucoup plus souple et polyvalent que moi. J'arrivais de Québec et j'avais plus de mal à m'adapter à Montréal que lui qui arrivait du Chili. C'est plutôt lui qui m'a aidé!», dit-il en riant.

Et d'expliquer qu'Enrique, venu ici par choix personnel, sans motivation politique ni économique, était tout le contraire d'un réfugié souvent rejeté par son pays — Guy Lamb est également jumelé à un réfugié — et n'avait pas du tout les mêmes besoins. «J'ai beaucoup de respect pour sa démarche», dit-il. Il est reparti de zéro. Il a travaillé un an comme plongeur, jusqu'à ce que le restaurant fasse faillite. Il n'a pas été payé, évidemment. Voilà un autre préjugé renversé: c'est lui, l'immigrant, qui a permis à un

Québécois de s'enrichir sur son dos!»

Car des préjugés, on en a tous, selon lui. «On ne s'occupe pas des immigrants, mais on a besoin d'eux. C'est le monde à l'envers quand on a la chance d'avoir accès à l'émotion d'un nouvel arrivant...»

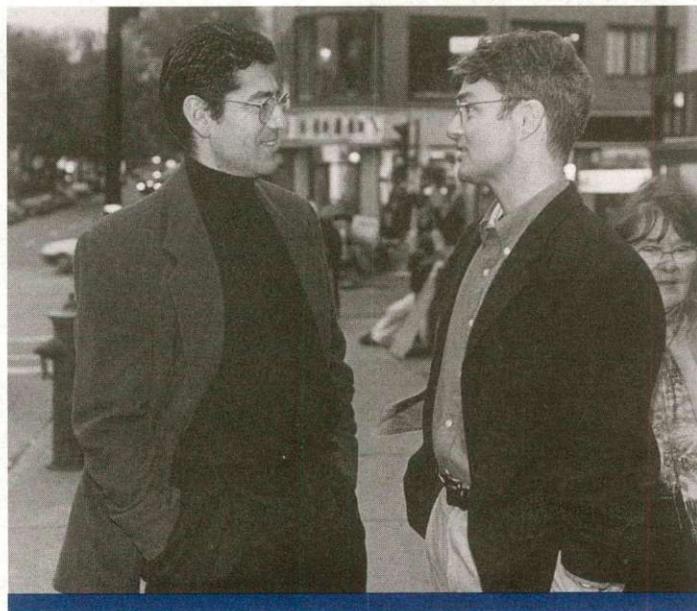
D'une heure à une vie

Ils devaient se voir une heure par semaine. Ils ont commencé, en mars 1995, par une rencontre dans un petit café devant une tarte aux pommes. Ils ont vite trouvé qu'une heure, c'est bien peu. Vint ensuite la sortie au cinéma, le souper chez Enrique, puis les présentations à la famille et aux amis, les invitations aux Fêtes...

«J'avais opté pour le jumelage afin de rendre service, et je suis revenu avec un ami, reprend Guy Lamb. Aujourd'hui, quand j'ai des interrogations sur des choses importantes, je me tourne vers Enrique, qui m'aide à identifier mes priorités. Et ça m'a ouvert des horizons: avec Enrique, j'ai beaucoup voyagé, tout en restant à Montréal!»

Pour sa part, venu ici avec un objectif de croissance personnelle, Enrique Correa a beaucoup appris sur lui-même. Et une récente visite au Chili lui a permis de constater qu'il avait considérablement évolué et rompu avec plusieurs préjugés.

«L'accueil des gens du pays? Ça dépend des dispositions qu'on a soi-même», dit-il.



Enrique Correa et Guy Lamb

Le jumelage interculturel a pour objectif de favoriser la rencontre de personnes nouvellement arrivées en terre québécoise avec des personnes nées au Québec ou y vivant depuis de nombreuses années, afin de faire tomber les frontières de langues et de cultures qui ralentissent l'intégration à notre société des nouveaux arrivants. Il est pratiqué par un grand nombre d'organismes communautaires de la région métropolitaine qui, en février 1996, se sont rencontrés pour former le Réseau jumelage interculturel.

Le 30 octobre, la CSN est venue apporter son appui au réseau en participant à la Foire du jumelage interculturel, tenue dans le cadre de la Semaine québécoise de la citoyenneté, et en s'engageant à y sensibiliser ses membres.

Les lendemains de l'Halloween

La veille au soir, les «jumeaux» Ayarid Guillen et Pierre Poirier étaient ensemble pour fêter l'Halloween. En même temps, ils célébraient leur première année de jumelage. Ils s'étaient rencontrés, en effet, à l'Halloween 1996. *Nouvelles CSN* les interceptait au vol et les croquait dans leurs beaux costumes, elle en Amérindienne et lui en Zorro.

Pierre Poirier avait suivi des cours d'espagnol. Désireux de pratiquer la langue, il s'était informé au CLAM (Carrefour de liaison et d'aide multi-ethnique), un des 17 organismes participant au Réseau jumelage interculturel.

«J'ai été jumelé à Ayarid, qui est Vénézuélienne, raconte Pierre Poirier. J'ai appris beaucoup plus que l'espagnol! J'ai eu



Ayarid Guillen

la surprise de découvrir le Québec à travers ses yeux. Tout ce qu'on a ici et qu'on a tendance à oublier, parce qu'on est nés avec! Ayarid m'a enseigné à apprécier les petits moments simples et heureux, comme on le fait chez elle. Ça m'a ouvert l'esprit et ça m'a inspiré.»



Pierre Poirier et Ayarid Guillen

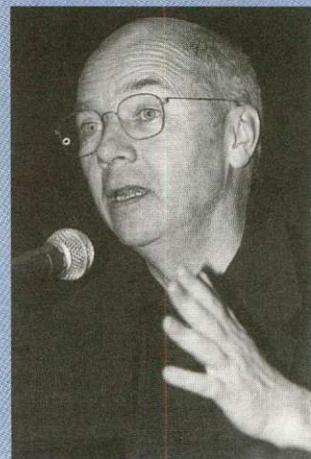
Le jumelage comme l'amitié

Ayarid Guillen suivait des cours de français quand on lui a conseillé de s'inscrire au jumelage pour accélérer son apprentissage. «*Au début, j'avais souvent peur de ne pas comprendre quand on me parlait, dit-elle. Et je pensais qu'au Canada, les gens étaient froids. Avec Pierre, j'ai appris à me familiariser avec les expressions d'ici et à me sentir chez moi. Son amitié m'a été précieuse.*»

Son amitié, bien sûr. Parce que là encore, le jumelage a vite fait place à l'amitié. La rencontre hebdomadaire au resto a été remplacée par diverses sorties et activités, et Pierre et Ayarid ont fini par se présenter leurs familles et amis respectifs.

Elle a appris de lui à parler plus clairement — alors que les Latinos tournent souvent autour du pot, les Québécois sont plus directs, explique-t-elle. Il a appris d'elle le sens de la famille et de la fête: chez elle, pas besoin de mariage pour réunir parents et amis!

«*Le jumelage, ce n'est pas très différent de l'amitié. Malheureusement, il y a des immigrants qui vivent dans des ghettos. Il faut leur donner un coup de pouce. Si un immigrant n'est pas intégré, s'il n'est pas un PLUS, on a un problème comme société,* conclut Pierre Poirier



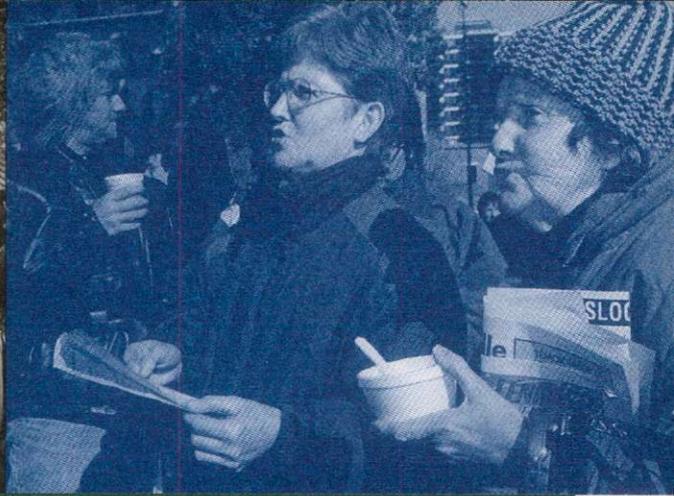
Ce vendredi 31 octobre, Mgr Jacques Gaillot était invité à prononcer une conférence devant les participants au colloque *Contre les intégrismes* qui se tenait à l'UQAM. Lui-même victime de l'intégrisme catholique, chassé par le pape Jean-Paul II de son diocèse d'Évreux, en France, Mgr Gaillot parlait en connaissance de cause.

«*L'intégrisme a plusieurs visages au quotidien, a-t-il dit: l'intolérance, la fixation au passé, l'antidémocratie, l'exclusion de l'étranger, de celui qui ne nous ressemble pas; l'exclusion de la culture et du droit à l'information, aussi, car la connaissance, c'est ce qui permet de vaincre l'intolérance.*»

Mais attention à ne pas diaboliser l'intégrisme, a prévenu celui qui a tellement plaidé pour les sans-voix, les sans-abri, les sans-papiers. «*Ce serait trop facile de prétendre ensuite qu'on en est exempt. Or, nous y participons tous de temps en temps. Qui d'entre nous n'a jamais été violent?*»

Et de conclure: «*On ne peut pas réussir sa vie sans aider les autres à réussir la leur.*»

N.B.: Le pape pensait le faire taire en le mutant dans un évêché fantôme sous les sables du Sahara, à Partenia. Mais Mgr Gaillot a maintenant une audience internationale. On peut s'adresser à lui à l'adresse suivante: <http://www.partenia.org/index1.htm>



La rue est peut-être la tribune que le ministre Rochon est le plus enclin à écouter. C'est pourquoi le Conseil central du Montréal métropolitain a choisi ce lieu pour lui demander de remettre le réseau en piste et d'y injecter de l'argent neuf.

«Pas dans six mois, ni dans un an.

Maintenant!»

Les *Rendez-vous de l'automne* sur la santé ont démontré à Jean Rochon qu'il est urgent qu'il pose des gestes concrets pour remettre le réseau sur ses rails.

Thérèse Jean

Beaucoup de cris d'alarme ont été lancés. Le point de rupture a été montré du doigt presque à chacune des visites du ministre Jean Rochon dans les régions, à l'occasion de ses Rendez-vous de l'automne sur la santé. Mais le vrai bilan, celui permettant de savoir où ont conduit les transformations des trois dernières années, quel est le degré de satisfaction de la population et quel est l'état des ressources, reste à compléter. Le mois d'octobre n'aura pas été assez long pour permettre au ministre de contenir toutes les récriminations qui lui ont été adressées.

De l'oxygène

Les *Rendez-vous* ont révélé que la qualité, la quantité et l'accessibilité aux services sont touchées au point de mettre en danger la sécurité de la population. «Si le ministre a cette fois bien entendu, surtout bien écouté, il posera des gestes concrets. Pas dans six mois, ni dans un an. Maintenant!», a affirmé Gérald Larose, qui invite le ministre à construire ses priorités autour de la population et des travailleuses et des travailleurs du réseau. D'une part, pour rétablir la confiance à l'endroit du réseau et, d'autre part, pour permettre de respirer à celles et ceux qui, tous les jours, se trouvent sur la ligne de front.

Pour la CSN, le réseau doit être mobilisé autour d'un objectif santé afin de créer un milieu sain où il fait bon travailler. Cela veut dire arrêter de surcharger le personnel, rempla-

cer celles et ceux qui sont partis à la retraite, cesser les mises à pied, impliquer réellement les travailleuses et les travailleurs dans l'organisation du travail et prendre le virage de la qualification et de la valorisation. «L'employeur qu'est le ministère de la Santé et des Services sociaux devra être exemplaire à tous les niveaux, tel est le prix de l'efficace», a lancé Gérald Larose.

Les messages équivoques du ministre, comme celui voulant qu'il modifie le rythme de croisière alors que, dans les faits, il presse le pas pour une définition du «médicalement et socialement requis», sans véritable débat public et toujours sous la pression des compressions budgétaires plutôt que la vision des besoins de la population, minent la confiance.

Halte à la privatisation

La CSN a donné un avant-goût au ministre de ce qui l'attend en décembre, lors de sa consultation nationale, en réclamant qu'il freine la privatisation. Le Québec finance 67,8 pour cent des dépenses totales de santé. Il est passé sous la barre du 70 pour cent, pourtant jugée par le ministre lui-même comme le point critique à ne pas franchir. Selon la centrale, le ministre Rochon doit retourner au Conseil du Trésor et demander de l'argent neuf pour renverser la vapeur, rehausser le niveau de financement des services et corriger les iniquités entre les régions. «Le ministre a le devoir d'ajuster le réseau aux besoins de la population, non pas aux compressions budgétaires à répétition», a conclu le président de la CSN.

Ces *Rendez-vous* ont été «une opération d'endiguement» visant essentiellement à rassurer la population et à refaire à la réforme une crédibilité entachée par un rythme infernal de transformation et trois années de compressions budgétaires sans précédent. Dans un bilan de ces *Rendez-vous* à la presse, la CSN a demandé au ministre de prendre le temps de le compléter afin de poser les bons diagnostics organisationnels, qui trancheront avec l'improvisation et la gestion échevelée des trois dernières années. Un exercice que la CSN qualifie de nécessaire pour reconstruire le réseau et permettre à tout le monde de mieux comprendre le parcours et les objectifs de transformation, un message qui n'a pas passé. «Il ne faudrait surtout pas que ces *Rendez-vous* servent d'écran à une deuxième phase de transformation du réseau, déjà commencée, et qui se révèle encore plus exigeante que la première», a dit le président Gérald Larose.



Histoire avec fin

La mine est fermée,
mais la lutte pour un programme spécial de préretraite continue.

Michel Crête

Les 300 travailleurs de la mine d'amiante British Canadian de Black Lake ont foulé le sol de la mine pour la dernière fois, le vendredi 31 octobre. C'est la mort dans l'âme et dans une atmosphère de tristesse incommensurable que les mineurs ont franchi, sur le coup de 16 heures, les barrières de sécurité de la mine vieille de 107 ans.



«Je vois partir ma vie.»

«Ce matin, j'ai rencontré un groupe de travailleurs à la mine. On s'est regardé dans les yeux, en silence. C'était la dernière fois qu'on se serrait la main comme frères mineurs. Avec la fermeture, je vois partir ma vie. Tout ce qui a été fait s'envole en fumée. La page, je vais la tourner... Mais je trouve ça très dur. Ça me poigne aux tripes. J'ai tout donné ce que j'étais capable de donner à la compagnie. Au syndicat, j'ai mis des heures sans vendre de rêve. J'ai 55 ans. Qu'est-ce que l'avenir me réserve? Personne ne nous fait de cadeau, nous allons continuer de nous battre pour nos revendications. Heureusement, il y a ma femme qui me dit, quand je pars de la maison, "j't'aime André, reste comme tu es!"»

André Laliberté,
président du syndicat,
32 ans de service

Attendus à la sortie de la mine par le comité exécutif de leur syndicat, leurs proches et des personnalités politiques et religieuses de la région, ils ont formé, sous un concert de klaxons de camions et de niveleuses, un «cortège funèbre». De là, ils ont pris place à bord de véhicules automobiles et emprunté la rue Notre-Dame pour se diriger vers le siège social de LAB Chrysotile. Ils y ont déposé «le cercueil» de leur patron, Jean Dupéré, et une couronne de chapeaux de sécurité, ainsi que divers vêtements de travail. Le «service funéraire» a été ponctué de chansons, de discours et même de litanies.

Le syndicat continue

«Aujourd'hui, ce sont les dernières heures de la mine B.C.! Mais ce ne sont pas les dernières heures du syndicat. Le syndicat de B.C. est toujours bien vivant! La CSN et votre syndicat vont continuer d'être actifs et de mettre de la pression pour obtenir nos revendications, dont un programme spécial d'accès à la préretraite.» La voix empreinte d'émotion, c'est l'assurance que le président de la Fédération de la métallurgie de la CSN, Alain Lampron, a donnée à la foule présente à «l'enterrement».

Plus tôt, Alain Lampron et la présidente du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches, Denise Boucher, avaient à nouveau sommé Ottawa de mettre sur pied, avec Québec et l'employeur, un programme spécial d'accès à la préretraite. «Le dossier de l'amiante est un dossier aussi particulier que celui des employés de l'industrie du textile, des pêcheurs et des travailleurs des chantiers maritimes. Ottawa doit participer au financement...» Alain Lampron ajoutait que «de génération en génération, les travailleurs des mines d'amiante ont contribué à la richesse des compagnies minières. Celles-ci ont profité des deniers publics et des politiques gouvernementales. Nous réclamons justice!»

La préretraite

Québec et l'employeur sont ouverts à l'idée de bonifier la préretraite. On attend la réponse d'Ottawa. Sans prendre d'engagement, le ministre fédéral du Développement des ressources humaines, M. Pierre Pettigrew, a informé le syndicat qu'il examinerait la possibilité d'adopter des mesures spéciales.



«Je suis devant le néant.»

«J'ai ramassé mes affaires personnelles, ce matin. J'ai remis ma vareuse. Des coins de la mine étaient déserts. J'en ai vu qui pleuraient. L'atmosphère était indescriptible. C'est réellement émouvant. Tu sors. C'est fini. Ça ne repartira plus jamais. À 48 ans, avec 28 ans d'ancienneté, je me vois mal me reposer ailleurs ou partir en commerce. Ma seule porte de sortie, c'est un rappel à la Bell ou à Lac d'amiante. Je n'ai pas d'autre choix. J'aime bien la comptabilité, mais on est rendu à un âge où repartir dans un autre domaine, c'est très difficile. Je suis devant le néant.»

Gaétan Rousseau,
28 ans de service

Décès de Jean-Paul Geoffroy Grand militant de la CSN Grand serviteur du Québec



Jean-Paul Geoffroy, conseiller syndical à la CTCC-CSN pendant près de 20 ans et premier juge en chef du Tribunal du Travail, poste qu'il occupa de 1969 jusqu'à sa retraite en 1990, est décédé après une longue maladie, à l'âge de 75 ans.

Jean-Paul Geoffroy été au coeur de l'action dans des luttes qui ont marqué le syndicalisme et la société québécoise. Dans la grève de l'amiante, en 1949, dans celle des journalistes de *La Presse*, en 1958, celle des réalisateurs de Radio-Canada, en 1959, dans l'organisation syndicale des professionnels, au milieu des années soixante, comme à bien d'autres occasions, Jean-Paul Geoffroy a fait profiter les travailleuses et les travailleurs de ses judicieux conseils.

Homme de réflexion et de conviction, il était un être d'une grande sensibilité, très attentif aux autres. «*J'aime écouter*», avait-il confié à Pierre Vadeboncoeur dans un film tourné avec lui par la CSN il y a deux ans. C'est dans ce même film qu'il avait confié que les années qu'il avait passées à la CSN comptaient comme les plus belles de sa vie. «*Je m'y sentais utile*», disait-il de sa vie de syndicaliste.

Dans *Souvenirs pour demain*, publié en 1990 par la CSN et dans lequel Pierre Vadeboncoeur trace le portrait de grands militants qui ont marqué le mouvement, on peut lire ceci sur Jean-Paul Geoffroy. «*Il n'estimait pas le capitalisme. Il cherchait à travers certaines expériences en cours dans le monde, par exemple le socialisme empirique, démocratique et non dogmatique, des réponses susceptibles de s'appliquer progressivement et d'humaniser l'économie, la politique, les relations de travail, la société.*»

M.R.

Entente hors cour à la Croix-Rouge

Le Syndicat des techniciennes et des techniciens de la Croix-Rouge (CSN) a obtenu une entente hors cour suite à la requête d'injonction en Coursupérieure pour forcer la Société canadienne de la Croix-Rouge à renoncer à son projet de scission du régime de retraite de ses employés. En vertu de l'entente, le syndicat renonce à sa poursuite et la Croix-Rouge s'engage à verser

au prorata des crédits de rentes des syndiqués des services transfusionnels participant au régime de retraite, toutes les sommes qui leur reviennent telles qu'établies au 1^{er} novembre. De plus, la Croix-Rouge s'engage à verser toutes ses cotisations prévues au régime pendant la période transitoire qui s'échelonne jusqu'à ce que le sort des services transfusionnels soit arrêté. L'entente pré-

voit également une bonification importante de l'indexation des rentes des retraités actuels.

Rappelons que la Croix-Rouge avait proposé la scission du régime de retraite actuel en deux caisses distinctes, proposition qui désavantagerait nettement les syndiqués du Québec au profit de ceux des autres provinces.

Luc L.

Se faire piquer pour cesser de se piquer

L'acupuncture se révèle un traitement efficace et peu coûteux contre la dépendance aux drogues dures. Le Syndicat professionnel des acupuncteurs et acupuntrices du Québec (CSN) estime que le gouvernement du Québec aurait tout intérêt à insérer cette forme de traitement dans les soins destinés aux toxicomanes. C'est dans cette perspective que les membres du Syndicat des acupuncteurs et acupuntrices du Québec (CSN) ont suivi une session de formation sur ce type de traitement mis au point par le psychiatre et acupuncteur américain Michael Smith. Ce dernier pratique ce traitement avec succès depuis plus de 20 ans à l'hôpital Lincoln de New York, où il est directeur médical du secteur de l'abus des psychotropes.



Le nouvel exécutif du Syndicat professionnel des acupuncteurs et acupuntrices du Québec, de gauche à droite: Luce Prévost, trésorière, Dr Michael Smith, conférencier, Michel Bacon, secrétaire général, Dr Mario Wexu, président, et Céline Dubord, vice-présidente.

Un traitement sans substitut

Ce traitement, disent les acupuncteurs, ne nécessite pas de recourir à un substitut comme la méthadone pour le sevrage des personnes qui sont dépendantes de psychotropes comme le crack ou l'héroïne pendant leur cure de désintoxication.

Le dialogue est amor-

cé avec la Régie de l'Assurance-maladie du Québec.

Luc L.



Privatisation du réseau de la santé Ils ne s'en cachent même plus!

«Ou le ministre ne sait pas ce qui se passe dans son réseau, ou il ne dit pas la vérité, mais la privatisation est bien commencée.» C'est ainsi que le vice-président de la CSN, Marc Laviolette, a dénoncé le double discours du ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon. Un discours qui ne colle pas à ce que les travailleuses et les travailleurs constatent sur le terrain. La privatisation érode de jour en jour le système public de santé au Québec et elle n'a rien à voir avec ce que le ministre associe à des frais d'hébergement ou d'hôtellerie. Cette privatisation se traduit par l'augmentation du nombre de cliniques privées, par


Le CLSC, le CHSLD et le Centre hospitalier du Pontiac

Le CLSC, le CHSLD et le Centre hospitalier du Pontiac
 160 chemin de la Chute - C.P. 430
 Mansfield (Québec) J0X 1V0
 Tél: (819) 689-3000 poste 268

Projet : Appel d'offres pour les services alimentaires (contrat de 5 ans)

**Installations : Centre hospitalier du Pontiac - Shawville
 CHSLD Shawville (Centre d'accueil Pontiac)
 CHSLD Fort-Coulonge (Manoir Sacré-Coeur)**

Appel d'offres paru dans *Le Droit* du 29 octobre.

exemple. Dans l'Outaouais, cette vague est soulevée par la modernisation du réseau. Le 29 octobre paraissent dans le quotidien *Le Droit* des appels d'offres pour l'entretien sanitaire, les services alimentaires et de buanderie. Né de la fusion de cinq établissements, «Le CLSC, le CHSLD et le Centre hospitalier du Pontiac» sollicite auprès du secteur pri-

vé des contrats de services pour une durée de cinq années chacun. La modernisation du réseau est l'un des objectifs poursuivis à travers la deuxième phase de sa transformation. Ce que le ministre appelle la consolidation du réseau consiste, entre autres, en la fusion et le regroupement d'établissements et vise les services administratifs et de support. T.J.

Bas Saint-Laurent Un transporteur scolaire irresponsable

Le Conseil central du Bas-Saint-Laurent de la CSN a exigé une intervention du gouvernement du Québec et de la Commission scolaire de Matane afin de mettre un terme aux risques courus par les élèves de cette commission scolaire depuis qu'ils sont transportés par la compagnie Autobus Matanais. Cette entreprise a soufflé le contrat à la compagnie Scobus au cours de l'été. Normand Gagnon, vice-président du conseil central du Bas-Saint-Laurent et Louis-Philippe Simard, président du syndicat, ont dévoilé les témoignages assermentés de personnes

qui ont surveillé les agissements du nouveau transporteur scolaire.

De graves infractions ont été relevées, qui mettent en danger la sécurité des enfants. Ainsi, à plusieurs reprises, des chauffeurs ont omis d'allumer leurs clignotants de sécurité et d'abaisser leur panneau latéral lorsqu'ils débarquaient des élèves. À d'autres endroits, les autobus se sont immobilisés du côté inverse de la circulation sur la voie publique pour embarquer ou débarquer des passagers. On a également surpris un autobus en marche arrière, ce qui est interdit pour ce type de véhicule. On a

rapporté une bagarre à bord d'un autobus, qui a nécessité l'envoi d'un élève à l'hôpital.

Luc L.

À l'ordre, l'Ordre!

La vie syndicale est parsemée d'embûches, de loooooongues journées de travail et tout ça, mais on ne peut pas dire que ça manque de piquant. Et ce sont souvent les périodes de changement d'allégeance syndicale, comme celle qui vient de se terminer dans le secteur public, qui nous apportent les perles les plus étincelantes de ridicule, que l'on s'empresse d'ajouter au déjà riche bêtisier du délire anti-CSN.

Ainsi, si l'on en croit une lettre-type que l'Ordre des infirmières et in-

Adieu retraités, adieu les services!



Un cortège funèbre à la mémoire de ceux qui sont partis à la retraite, et aussi pour ceux qui restent, a déambulé devant le CLSC de Montréal-Nord, le 27 octobre. Le syndicat a voulu ainsi alerter la population au sujet du manque d'effectifs et du débordement de travail qui frappent les travailleuses et les travailleurs du CLSC. Le syndicat a demandé que les postes vacants soient affichés et que le personnel malade soit remplacé.

Ce CLSC a vu 25 de ses 149 employés partir à la retraite. Quatorze postes ont été laissés vacants à la suite de ces départs. C'est donc avec 10 pour cent d'effectifs en moins que ces travailleurs doivent effectuer les tâches dévolues au CLSC, de plus en plus nombreuses en raison du virage ambulatoire, des problèmes sociaux grandissants et des mandats qui vont s'élargissant. «Nous avons l'impression de tenir les services à bout de bras», a dit la présidente du syndicat, Diane Richard. T.J.

firmiers du Québec fait circuler parmi ses membres, la CSN «dénigre la profession d'infirmière» et «demande la substitution des infirmières par des infirmières auxiliaires». Rien de moins. Pourtant, ça fait des années que la CSN et sa Fédération de la santé et des services sociaux demandent le développement de modèles d'organisation du travail en soins infirmiers

qui mettent en valeur la complémentarité et l'expertise de chacun des membres de l'équipe de travail en soins infirmiers, équipe de travail dont l'une des composantes est évidemment, aucun être sain d'esprit n'oserait en douter, les infirmières.

La CSN et la FSSS ont mis l'Ordre en demeure de se rétracter publiquement. Il refuse. Eh misère!...
J.-P. P.

La CSN sur Internet:
<http://www.csn.qc.ca>

Faites lire nouvelles csn



LE FRANÇAIS AU TRAVAIL ÇA S'IMPOSE

Doit-on dire...

1. Quelle phrase est la bonne:

a) Les tests démontrèrent qu'une bonne proportion de travailleurs étaient atteints de saturnisme, à cause des vapeurs de composés de plomb qu'ils avaient respirés dans cette usine de fabrication de peinture.

b) Elle s'amusaît peu, souriait rarement, semblant trouver peu de plaisir à la vie: elle souffrait de saturnisme.

c) Il sévissait dans les ruelles du quartier, effrayant les jeunes filles par des propos et des gestes indécents: il fut accusé de saturnisme.

Réponse: a). Le saturnisme est une intoxication par le plomb. La dame de la phrase b), souffrant de mélancolie, était plutôt saturnienne. Quant au sinistre individu de c), il fut accusé de *satyrisme*.

2. Quelles sont les abréviations françaises des mots en caractères romains dans la phrase suivante:

Le logo de la CSN est fait de trois maillons soudés dont l'ensemble constitue la confédération. Le premier maillon représente le syndicat, le second la fédération et le troisième le conseil central. La solidité de chacun de ses maillons et leur interdépendance font la force du mouvement CSN, qui est bien plus que la somme de ses parties!

Réponse: 1^{er}, 2^d, 3^e; au féminin: 1^{re}, 2^{de}, 3^e; au pluriel: 1^{ers}, 1^{res}, 2^{ds}, 2^{dés}, 3^{es}. Les abréviations 1^{ère}, 2^{ème}, 2^{ième} ou 2nd pour second sont pure fantaisie. La finale -ième ne s'emploie qu'avec les lettres N et X comme dans la phrase suivante: Pour la X^{ième} fois, la réponse enthousiaste à la CSN a replacé une centrale rivale au N^{ième} rang (ou, si l'on préfère: au nième, au Nième, au n^{ième} ou au énième rang).

3. Que désigne l'expression *sports de glisse*?

Réponse: cette expression regroupe toutes les spécialités sportives où l'on glisse, que ce soit sur la neige, sur la glace ou sur l'eau (ski de neige, ski nautique, surf, planche à voile, luge, toboggan, etc.). Au sens figuré, on peut aussi glisser sur un sujet délicat sans s'y arrêter. Ainsi, on peut dire que la Chine, présentement, jouit, pour les sports de glisse, d'une réputation qui croît dans les mêmes proportions que les investissements étrangers. Le premier ministre Bouchard, qui y séjourne présentement, y excelle, tout comme, avant lui, Jean Chrétien.

Lucie Laurin

Hymac de Laval Anglo-norvégien, mais sapin quand même

Québec et Ottawa sont-ils en train de se faire passer un sapin par le groupe anglo-norvégien Kvaerner? Les deux gouvernements assisteront-ils impuissants à l'exode de la compétence et de la technologie québécoise, ainsi que d'emplois industriels en Autriche? En 1992, Kvaerner a acquis la compagnie Hymac de Laval et de Thetford Mines, une entreprise spécialisée dans la conception, le dessin, la fabrication et la vente avec service de machinerie destinée à l'industrie mondiale des pâtes et pa-

piers. Kvaerner a mis la main sur Hymac notamment parce que c'est l'unique fabricant de la «jumbo». Après avoir licencié 200 de ses 430 employés depuis le début de l'année, Kvaerner-Hymac a annoncé, le 14 octobre, son intention de vendre la technologie, les droits de produits, la conception, l'inventaire, les contrats existants et le service après vente à Andritz AG de Graz, en Autriche. La transaction ne comprend pas l'installation de Kvaerner-Hymac à Laval. Ce qui entraînera le renvoi de 150

autres employé-es au cours des prochains mois. «La situation actuelle inquiète les employés qui craignent une fermeture», a déclaré le président du syndicat des travailleurs, Cazimir Lizak. Au même moment, Québec et Ottawa ont réuni 38 millions \$ sous diverses formes pour aider au démarrage de l'usine de noir de carbone Karbomont à Montréal-Est. Détenue à parts égales par Kvaerner et la Société générale de financement (SGF), l'usine créera de 29 à 45 emplois. M.C.

Simonds de Granby Une proposition aux retraités

Le Syndicat des travailleurs de la compagnie d'outils Simonds de Granby a posé un geste concret pour dénouer le litigieux dossier de l'appropriation des surplus de la caisse de retraite au moment de la fermeture de l'usine, le 11 novembre 1988. Le syndicat, qui représente 141 travailleurs de Simonds, a donc pris l'initiative de proposer un règlement hors cour à un groupe de 80 personnes déjà prestataires du régime de retraite au moment de la fermeture. En conférence de presse le 4 novembre, André Dextrase, le porte-parole des travailleurs actifs au moment de la fermeture, a rendu public le fait que son groupe est disposé à remettre un montant de 2,5 millions \$ aux personnes retraitées au moment de la fermeture de l'usine.

N'eut été de l'intervention soutenue de la CSN et de la Fédération de la

métallurgie, l'employeur se serait enfui avec les surplus de la caisse de retraite, soit 5,5 millions \$ à l'époque. Nos procureurs ont démontré que l'employeur avait modifié unilatéralement et illégalement le régime de

retraite dans le but de s'approprier ces surplus. Aujourd'hui, ils sont évalués à 9,7 millions \$. C'est après la victoire de la CSN que les retraités se sont manifestés et ont prétendu avoir droit eux aussi aux surplus. M.C.

Casino de Hull Les TUAC-FTQ encore déboutés

Après presque deux ans d'obstruction systématique du Syndicat des travailleurs unis de l'alimentation et du commerce, local 486, affilié à la FTQ, les travailleuses et les travailleurs de Resto-Casino de Hull peuvent enfin préparer leur premier projet de convention collective afin de le déposer à leur employeur. La CSN vient en effet, encore une fois, d'avoir raison en Cour supérieure, où la juge Sylviane Borenstein a rejeté le bref d'évocation déposé par les TUAC, ultime manoeuvre pour empêcher les travailleuses et les travailleurs de Resto-Casino d'obtenir l'accréditation syndicale de leur choix, soit la CSN. La juge Borenstein conclut son jugement en affirmant, à l'encontre des prétentions des TUAC, «qu'il n'y a pas lieu à intervention judiciaire puisque dans la démarche suivie par le Tribunal du travail, on ne trouve pas d'erreur irrationnelle ou manifestement déraisonnable...».

Luc L.

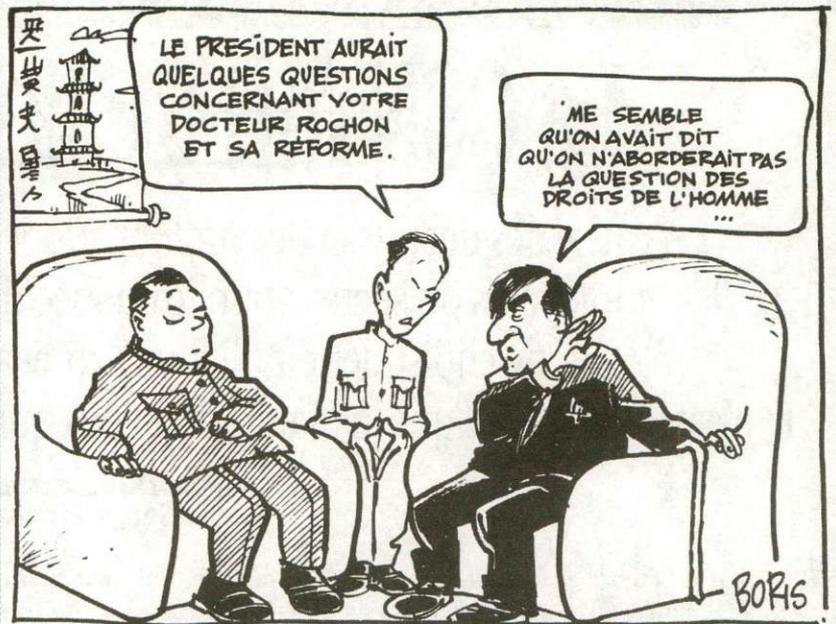
Chlorophylle Haute Technologie Défi de taille



La présidente et la porte-parole du syndicat de Chlorophylle Haute Technologie de Chicoutimi, Véronique Tremblay et Isabelle Gagné, misent sur l'avenir. Après un grève d'un mois, l'atelier de confection de vêtements de plein air a repris ses activités.

Misant sur l'avenir, les 55 couturières de Chlorophylle Haute Technologie de Chicoutimi ont voté à 94 pour cent, le 29 octobre, en faveur d'une nouvelle convention collective. Un défi de taille attend ces couturières de vêtements de plein air haut de gamme (L'Aventurier) qui étaient en grève depuis un mois. Elle doivent démontrer, d'ici le 31 décembre 1998, que leur atelier de confection peut performer encore plus et être plus rentable. Un comité paritaire sur l'organisation du travail sera mis en place. Le contrat de travail stipule que l'employeur a l'intention de fermer son atelier au plus tard le 31 décembre 1998. Toutefois, le patron Gilles Couët a le don de refroidir l'ardeur des employées. Selon *Le Quotidien*, «*peu importe le rendement de ses 55 couturières au cours de la prochaine année, la production doit sortir de l'entreprise... Ça va en prendre beaucoup pour me convaincre de garder la production à l'intérieur de l'entreprise*».

La porte-parole du syndicat, Isabelle Gagné, a répliqué: «*À la signature, nous étions remplies de bonne volonté. Aussi, nous allons surveiller l'employeur. Mais s'il ne coopère pas, nous allons nous battre à nouveau. Nous ne laisserons pas nos emplois partir*». Les augmentations de salaire totalisent 91 cents l'heure et le salaire moyen sera de 8,60 \$. Les employées recevront également des montants forfaitaires. M.C.



Métro-Richelieu plie l'échine

Le compte à rebours pour la réintégration des 150 camionneurs de Métro-Richelieu d'ici le 26 novembre a vraiment commencé. Coincée et forcée de plier l'échine le 29 octobre, Métro-Richelieu a entrepris des rencontres avec les camionneurs en vue de les reprendre à son emploi, cinq ans après les avoir mis à la rue.

La Cour d'appel a en effet rejeté son ultime recours d'en appeler du jugement rendu en août dernier par la Cour supérieure. Commentant cette décision en conférence de presse le 29 octobre, Gérald Larose, entouré des camionneurs, a eu ces mots: «*Il y a une immense tricherie que Métro-Richelieu a tenté de faire. Elle n'a pas marché.*»



En conférence de presse le 29 octobre, entourés de camionneurs de Métro-Richelieu, Lise Poulin, présidente de la Fédération du commerce, le président de la CSN Gérald Larose, Clément Groleau, procureur de la CSN dans ce dossier, et Arthur Sandborn, président du Conseil central du Montréal métropolitain.

Les uns après les autres, les tribunaux ont confirmé que Métro-Richelieu n'avait pas le droit de donner en sous-traitance le travail des camionneurs. En 1996, la Cour d'appel avait conclu que Métro-Richelieu avait violé de façon «*claire et évidente*» ses engagements

contractuels à l'égard des camionneurs. Par la suite, la Cour suprême du Canada validait ce jugement. Cela n'a pas suffi à Métro-Richelieu, qui coignait à nouveau aux portes des tribunaux, jusqu'en Cour d'appel, mais en vain. La défaite n'en est que plus cuisante. M.K.

Appui aux enseignants ontariens

Dénonçant la méthode du bulldozer que privilégie le gouvernement Harris, la CSN et la FNEEQ ont appuyé publiquement les enseignants ontariens.

La décision du gouvernement de réduire unilatéralement, par voie législative, les ratios étudiants-enseignant, le temps de préparation des cours et les qualifications néces-

saires pour enseigner a mis le feu aux poudres.

Les enseignants ontariens ont massivement débrayé, même si leur grève est illégale. Une riposte légitime, aux yeux de la CSN et de la FNEEQ, parce que la méthode Harris va à l'encontre de nos droits démocratiques et qu'elle vise essentiellement à réduire les condi-

tions de travail des enseignants dans le seul but de compresser les dépenses.

Une semaine après leur débrayage, le gouvernement perd des plumes. Il n'a pas obtenu l'injonction ordonnant leur retour au travail. Et les Ontariens se disent de plus en plus sympathiques à la grève des profs.

M.K.



À la lumière du cœur.

Planifiez vos dons

Pour un don ou plus d'informations, composez sans frais 1-888-234-8533 Région de Montréal 514-257-8711



DÉVELOPPEMENT ET PAIX
Programme des dons planifiés
5633, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1N 1A3

La CSN fait de larges gains

À cause des décrets et des prolongations de convention collective, les employé-es du secteur public québécois n'avaient pas eu la chance de choisir leur affiliation syndicale depuis six ans.

Et c'est pour la CSN que la majorité de ceux qui désiraient en changer l'ont fait.

Louis-Serge Houle

Entre le 4 octobre et le 3 novembre à minuit, plus de 800 requêtes en accréditation ont été déposées au Commissaire du travail, touchant plusieurs centaines de syndicats et quelques milliers de travailleuses et de travailleurs. À la CSN, le téléphone n'a jamais cessé de sonner. La centrale a déposé quelque 160 requêtes couvrant plus de 9100 syndiqué-es. Mais ce n'est que dans quelques semaines que le portrait exact sera connu, soit au moment où les commissaires du travail rendront leur décision sur un certain nombre de requêtes, dont celles visant les établissements qui ont été regroupés par des fusions dans le secteur de la santé et des services sociaux.

Des exemples

Deux semaines avant la fin de la période de changement d'allégeance syndicale dans le secteur public, des membres de l'exécutif du syndicat du Centre d'accueil Dante de Montréal, affilié à l'Union américaine des employés de services (local 298-FTQ), se présentent au bureau du Service de l'organisation de la CSN avec la ferme intention de se doter d'un syndicat véritablement autonome: un syndicat CSN. L'insatisfaction à l'endroit des services offerts par le local 298 est à son comble. Le lendemain, les militant-es de ce syndicat de quelque 120 membres organisent l'opération signature de cartes d'adhésion à la CSN. La majorité est obtenue

avant la fin de la période. Un nouveau syndicat CSN est né.

L'adhésion de nouveaux membres à la CSN ne s'est pas toujours déroulée aussi facilement. Parfois, les militant-es ont dû y consacrer de longues journées au cours de tout le mois qu'a duré la période de changement d'allégeance syndicale. Comme ceux de la Cité de la santé de Laval, qui n'ont jamais compté les heures afin d'obtenir la majorité requise (50 pour cent plus un) pour que leur syndicat puisse s'affilier à la CSN. À cet hôpital, comme dans un certain nombre d'autres établissements, le Commissaire du travail devra ultérieurement rendre une décision sur l'affiliation de ces 850 travailleuses et travailleurs.

Aux Centres jeunesse de Montréal, par exemple, où la CSN représentait 1900 salariés répartis dans 10 syndicats, la centrale a déposé une requête pour représenter majoritairement les 2800 travailleuses et travailleurs dans un syndicat constitué de trois unités d'accréditation.

Les fusions

Au total, la CSN a déposé des requêtes couvrant plus de 2600 nouveaux membres oeuvrant au sein d'établissements qui ont été fusionnés. Dans ces dossiers, le Commissaire du travail devra se prononcer sur le caractère approprié de ces requêtes. Le Centre hospitalier universitaire de Québec, où la CSN a déposé une requête pour représenter majoritairement les salarié-es de cet hôpital, est l'un de ces exemples.

La CSN a également fait des gains importants au cours de cette période. Les 120 travailleuses et travailleurs de l'hôpital Chinois de Montréal, membres d'un syndicat jusque-là affilié au SCFP-FTQ, ont majoritairement décidé d'adhérer à la CSN. Les 500 syndiqué-es de la CSD de l'hôpital Legardeur, à Repentigny, ont quitté cette organisation pour rallier les rangs de la CSN. Les 250 employé-es de l'Hôpital de Montréal pour enfants se sont débarrassés du Montreal Council, un syndicat indépen-

dant, pour rejoindre la CSN. Il en a été de même des 160 salariés du Centre d'accueil juif de Montréal, qui ont quitté le local 800 de la FTQ.

Les 50 syndiqué-es du Centre d'accueil Clermont, qui avaient quitté la CSN il y a quelques années pour signer une entente de services avec le SCFP, ont refusé de devenir un numéro et ainsi perdre leur autonomie. Ils ont profité de la période de changement d'allégeance pour revenir à la CSN et préserver l'autonomie de leur syndicat.

Dans l'éducation

Dans l'Estrie, les 600 enseignantes et enseignants du Cégep de Sherbrooke, qui avaient quitté la CEQ pour signer une entente de services avec la CSN, ont officiellement adhéré à la centrale la semaine précédant la fin de la période de changement d'allégeance syndicale.

Dans le secteur de l'éducation, les 500 employé-es de la Commission scolaire Chomedey de Laval ont majoritairement adhéré à la CSN, quittant ainsi la FISA.

Au cours des prochaines semaines, le Service de l'organisation de la CSN se penchera sur toutes les requêtes déposées pour tracer un bilan de cette période, en établissant la liste des nouveaux syndicats et des quelques syndicats qui ont adhéré à une autre organisation syndicale.

Bienvenue à tous nos nouveaux membres!

Un groupe de militant-es CSN de la Cité de la santé de Laval.

